

« Quand on voyage vers un objectif, il est très important de prêter attention au chemin.
C'est toujours le chemin qui nous enseigne la meilleure façon d'y parvenir... »
P. Coelho



OBSERVATOIRE DES METIERS ET DES
QUALIFICATIONS DES ENTREPRISES DE
PROPRETE ET SERVICES ASSOCIES



Au service de la branche, l'Observatoire des métiers et des qualifications :

1. Recense, recueille et analyse les informations quantitatives et qualitatives relatives aux métiers et à la formation
2. Conduit ou réalise des études thématiques (insertion des jeunes, écrits professionnels, métiers...)
3. Diffuse aux acteurs et aux partenaires sectoriels les données et les résultats de ses travaux
4. Assure une veille sur l'évolution des métiers, des qualifications et des compétences.

OBSERVER POUR MIEUX PILOTER

- Recueillir et partager des informations sur les qualifications, les métiers et les formations
- Éclairer la prise de décision des institutionnels, des entreprises et des salariés par la mise à disposition de données homogènes, comparables d'une année sur l'autre
- Questionner les évolutions des besoins de la branche.

DANS LE CADRE D'UNE ORGANISATION PARITAIRE

Créé à l'initiative des partenaires sociaux, l'Observatoire est aussi piloté par les organisations professionnelles représentatives de la branche professionnelle.

En effet, c'est la Commission Paritaire Nationale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (CPNEFP) qui :

- Définit les missions de l'Observatoire des Métiers et Qualifications de la Propreté et Services Associés
- Assure le pilotage de travaux.